

SELECTIF REGIONAL AURA + CHAMPIONNATS SUISSES SLALOM (Cadets/juniors)



20 septembre 2020

Co-organisé par les clubs Canoë Kayak Annemasse Mont-Blanc et le Canoë Club de Genève

Lieu : Bassin de slalom départemental, Pont d'Etrembières à l'entrée sud d'Annemasse.

Accès Bassin de slalom sur la rivière ARVE

Sortie Annemasse de l'autoroute A40.

Sortir comme pour aller vers Lidl, centre commercial Etrembières

Débit naturel classe 2-3, - maîtrise de l'esquimautage recommandée - savoir sortir du bateau.

Participants :

Les compétiteurs suisses licenciés en France, voulant courir pour le classement FFCK doivent s'inscrire via l'intranet FFCK)

- Licenciés FFCK pagaie jaune eau vive
- Licenciés FSCK

Catégories : Minime, Cadet, Junior, Senior et Vétéran

Type de course : qualification – finale A – finale B

R1 Annemasse : Patrick OROSZ patrick.orosz@gmail.com +33 651 07 84 04

R1 Genève : Eric LABARELLE

Traceur : Nikolas STANIK (entraîneur CCGenève)

Juge Arbitre : Mathieu HUG

Inscriptions : en ligne uniquement http://www.ffck.org/eau_vive/

- Nombre max d'embarcations FFCK : 250
- Inscription jusqu'au lundi soir 14 septembre 23h

Toute inscription hors délai entraînera une pénalité de 15 € (en plus des droits d'inscription)

IMPORTANT : *il ne sera pris aucune inscription sur place.*

Droits d'inscription : 6€ par embarcation pour les licenciés FFCK
(Un chèque par club libellé au CKAMB), à remettre le Samedi de 14h et 16h

Jugement : 1 juge à partir de 3 embarcations - 2 juges au-delà de 12 embarcations. Pénalité de 100 euros par juge

Caution : Chèque de caution dossard au nom de Canoë Kayak Annemasse Mont-Blanc

Informations : www.canoekayak-annemasse.org
email : ck.annemasse@gmail.com

INFORMATION COVID 19

Les personnes qui présenteraient des symptômes du Covid-19 (Fièvre, toux,...) ne doivent pas se rendre sur le site de la compétition.

La distanciation physique est à appliquer sur l'ensemble de la manifestation.

Le port du masque est obligatoire sur l'ensemble du site de la manifestation.

Nous demandons aux clubs, juges, arbitres et accompagnateurs de venir avec :

- Masques
- Gel hydroalcoolique

Si des personnes ressentent des symptômes durant sa présence sur le site de compétition, elles devront porter un masque et se rendre au poste de secours.

Une seule personne par club est autorisée à venir pour la zone de confirmation

Les informations importantes seront mises sur groupe WhatsApp.

Une réunion des Chefs d'équipes et juges aura lieu par visio-conférence dans les 72h00 avant le début des courses.

Il ne sera pas fourni de repas le dimanche aux juges et aux membres de l'organisation. Il n'y aura pas de buvette sur site.

Le samedi le centre commercial à côté du site est ouvert. Le dimanche, un Mac Do est juste en face du club.

Hébergements :

Hôtel Première Classe Gaillard

[Adresse](#) : 5 Rue des Jardins, 74240 Gaillard

[Téléphone](#) : 04 50 84 01 43

Hôtel Formule 1 Annemasse

351 Rte des Vouards 74140 Saint-Cergues

www.accorhotels.com

Tél: +33 891 70 51 64

Ibis Budget

42 Route de Thonon, 74100 Annemasse

<https://www.accorhotels.com/fr/hotel-2565-ibis-budget-annemasse-geneve/index.shtml>

Tél: +33 892 68 30 96

CAMPINGS :

Camping Le Terroir

99 chemin de Clairjoie / 74160 Présilly

+33 (0)4 50 04 44 12

camping@leterroir.net

Informations :

www.canoekayak-annemasse.org

email : ck.annemasse@gmail.com

Les courses se dérouleront sur le format de la course régionale française à savoir, une manche de qualification puis une finale A ou B (50%).

Les pagayeurs ne courant que pour la Suisse seront dans une catégorie précédant ceux concourant pour la course française.

Attention :

Les athlètes courant pour la Suisse et la France devront obligatoirement s'inscrire via le site FFCK (pour la France). A la fin de chaque catégorie, un classement « Suisse » sera effectué en récupérant les résultats des pagayeurs concourant pour le classement FFCK par points...

Règles de sécurité :

Les pagayeurs seront soumis aux règles de sécurité FFCK

Entraînement sous la surveillance et la responsabilité des clubs (A 322-42 à 63 du Code du sport)

- **Samedi**

Toute la journée : Entraînement et reconnaissance libre.

16h -17h30 : Accueil et confirmation des inscriptions par club

17h : Fermeture du bassin, montage et test du parcours

18h : affichage listes des inscrits confirmés

19h30 : listes de départs

- **Dimanche**

8h30 : Distribution des dossards par club. (Chèque caution 100€ ou pièce d'identité à prévoir)

8h45 : réunion de juges

9h15 : Ouverture du parcours

10h: Course qualification

14h: Finale B

16h30: Finale A

*Les « ouvreurs » seront désignés uniquement par le **traceur** avec priorité aux athlètes de Rhône Alpes et Suisses*

Aucun aménagement ne sera fait en cas d'arrivée tardive au départ : l'athlète ne se présentant pas à l'heure ne pourra pas recourir.

Pour tous les compétiteurs, le règlement FFCK est appliqué. Il n'y aura pas de vérification systématique des équipements, mais leur non-conformité entraînera une disqualification.

De plus pour les clubs ayant un minimum de trois embarcations, vous devez fournir le(s) nom(s) du/des juge(s) **obligatoirement** lors de la confirmation le samedi.

Date limite des inscriptions : le lundi soir 14 septembre 23h

Informations :

www.canoekayak-annemasse.org

email : ck.annemasse@gmail.com